

Bureau du 22 janvier 2007

Décision n° B-2007-4906

commune (s) : Lyon 3°

objet : **Cession, à la Ville, du lot de copropriété n° 3 dépendant de l'immeuble situé 40, rue Voltaire**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel - Subdivision sud

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 11 janvier 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2006-3289 en date du 27 mars 2006, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

La Communauté urbaine a été sollicitée par la ville de Lyon en vue de l'acquisition, par voie de préemption, du lot de copropriété n° 3 ainsi que des 35/1 000 des parties communes attachés à ce lot dépendant de l'immeuble situé 40, rue Voltaire à Lyon 3°.

En effet, l'immeuble dont dépend le lot cédé fait l'objet au Plan local d'urbanisme (PLU) d'un emplacement réservé n° 4 au bénéfice de la ville de Lyon en vue de la réalisation d'un espace vert et d'un terrain de jeux.

Aux termes de la promesse d'achat présentée au Bureau, la ville de Lyon, qui préfinance cette acquisition, s'est engagée à racheter à la Communauté urbaine ledit bien au prix de 71 000 €, admis par les services fiscaux et à lui rembourser tous les frais inhérents à l'acquisition.

La ville de Lyon aura la jouissance du bien à compter du jour où la Communauté urbaine entrera elle-même en jouissance, à savoir le jour du paiement du prix d'acquisition par cette dernière ;

Vu ladite promesse d'achat ;

DECIDE

1° - Approuve :

a) - la cession à la ville de Lyon, du lot de copropriété n° 3 dépendant de l'immeuble situé 40, rue Voltaire à Lyon 3°,

b) - la promesse d'achat susvisée.

2° - Autorise monsieur le président à la signer ainsi que tous les actes à intervenir.

3° - Le montant de cette cession, soit 71 000 €, fera l'objet d'une inscription en recettes au budget de la Communauté urbaine - exercice 2007 - compte 458 200 - fonction 824 - opération 1203.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,